

Parentalité numérique : la CNIL et l'AFCDP outillent les DPO pour sensibiliser les parents salariés

07 juillet 2025

La CNIL et l'AFCDP proposent aux entreprises et administrations un kit clé en main pour diffuser sur le lieu de travail des outils utiles au parents dans la gestion du numérique et la prévention des risques cyber au sein de la famille.

Accompagner les parents dans la protection des données de leurs enfants

5 ans et 10 mois

Âge moyen auquel les enfants commencent à utiliser Internet avec un adulte

46% des enfants de 6-10 ans

ont déjà un smartphone

[source : e-Enfance](#)

Jeux, vidéos, réseaux sociaux... À l'heure où le numérique fait, de plus en plus tôt, partie du quotidien des enfants, la protection de leurs données personnelles est un enjeu de société.

Ces premiers usages exposent les enfants à divers risques, souvent mal connus des parents : collecte et exploitation des données personnelles, risque d'usurpation d'identité et piratage, contacts inappropriés et cyberharcèlement, accès à des contenus inadaptés...

Trouver un équilibre entre découverte et protection est un vrai défi au quotidien.

Neuf salariés sur dix sont parents (*Baromètre de la parentalité en entreprise*, Les Parents zens, septembre 2023) et le lieu de travail est le premier endroit de prise en compte des enjeux de cybersécurité. **C'est pourquoi, la CNIL et l'AFCDP ont décidé de fournir aux délégués à la protection des données des outils sur le thème de la parentalité numérique. L'objectif est de les aider à aborder la réglementation sur la protection des données et de la vie privée auprès de leurs collègues, en adoptant un angle concret et mobilisateur — celui de la protection de leurs enfants.**

Le DPO, un acteur au centre des enjeux juridiques, technologiques, et humains

Désigné pour garantir la conformité des traitements de données personnelles, le DPO est aussi un pilier de la sensibilisation interne, au carrefour des enjeux juridiques, technologiques, et humains.

Dans ce contexte, les DPO peuvent jouer un rôle clé : devenir des relais de sensibilisation directe auprès des collaborateurs-parents.

En faisant vivre la culture de la protection des données au-delà des cercles experts, c'est une nouvelle façon d'impliquer les DPO dans la vie sociale et RSE des entreprises et administrations.

Un kit clé en main pour animer un atelier sur la parentalité numérique

Pour accompagner les DPO dans cette démarche, la CNIL et l'AFCDP mettent à disposition un kit gratuit et clé en main pour permettre aux DPO d'animer un atelier d'1h30 sur la parentalité numérique.

Le support de présentation inclut un déroulé pédagogique, des conseils pratiques, ainsi que les ressources de la CNIL.

Il est téléchargeable en version « prêt à l'emploi » ou personnalisable, à adapter selon son organisation et les profils de ses collègues, accompagné d'une notice d'utilisation.

À noter : si le dispositif s'adresse en priorité aux DPO, il peut également être utilisé par d'autres professionnels comme les juristes, avocats, ou responsables de la sécurité des systèmes d'information.

[> Télécharger le kit](#)

Pour approfondir

- [Tous ensemble, prudence sur Internet ! Les ressources pour les 8 - 10 ans](#)
 - [Les contenus de la CNIL sur l'éducation au numérique](#)
-